



POURCIEUX

La voix aurélienne

Bulletin municipal N°56

SOMMAIRE

Page 1

Clair-obscur au Parc.

Page 2

Adieu Marc

Brèves de conseil

Page 3

Le mot du maire

Pages 4 et 5

Travaux et rénovations

La crèche sort de terre

*Renforcement du réseau
d'eau*

Appel au civisme

Page 6 et 7

Vie scolaire et municipale

Rythmes scolaires

Commémoration du 8 mai

Un facteur guichetier

Vide grenier

CCFF

Page 8

Agenda municipal

Fa si la chanter

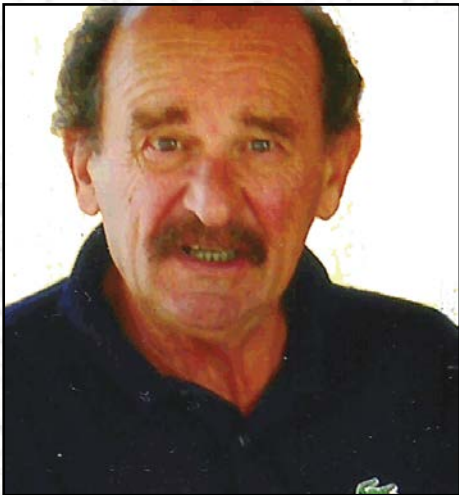
La fête au village

Etat Civil

Mairie de POURCIEUX
rue de l'Eglise
83470 POURCIEUX
tel : 04 94 78 02 05
fax : 04 94 59 73 73
mairie.pourcieux@wanadoo.fr
www.pourcieux.fr

ETE 2014

Adieu Marc



Marc COLONA a été adjoint au maire de 1983 à 1989, puis conseiller municipal de 1989 à 1995. Il est décédé le 15 mars dernier des suites d'une longue maladie.

M. Séraphin CARLUE, qui était maire du village durant le premier mandat de Marc, lui a rendu un émouvant hommage. Il a notamment évoqué son grand engagement pour la mise en place de lieux de loisirs sur la commune pour les jeunes et les moins jeunes.

«Il a été le porteur du projet de conception de la salle des fêtes locale et de l'aménagement des espaces de sports et de loisirs qui l'entourent». Marc a d'ailleurs eu le plaisir de voir son projet aboutir dans la dernière partie de son mandat. Retraité de l'éducation nationale, estimé de tous, il vivait une retraite heureuse proche de sa famille et de la nature, jusqu'à ce que la maladie en décide autrement.

A son épouse Cécile, à ses deux filles, Marion et Dominique, Le maire et le conseil municipal renouvellent leurs sincères condoléances.

22 avril 2014 (budgets)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2013 de la commune.

Section de Fonctionnement :

Dépenses réalisées : 1 059 207,07 € Recettes réalisées : 1 077 998,04 € Excédent : 18 790,97 €

Section d'Investissement :

Dépenses réalisées : 247 651,56 € Recettes réalisées : 296 981,03 € Excédent : 49 329,47 €
Résultat global de clôture : 68 120,44 €

Reste à réaliser Investissement :

Dépenses : 34 613,67 € Recettes : 16 700,00 €
Résultat cumulé : Excédent : 50 206,77 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et donne la présidence à Monsieur Claude PORZIO. Ce dernier demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques et procède au vote du Compte Administratif 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif, à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2014 de la commune par section :
Fonctionnement :

Dépenses : 1 223 611,26 € Recettes : 1 223 611,26 €

Investissement :

Dépenses : 201 632,07 € Recettes : 201 632,07 €

Total Dépenses : 1 425 243,33 € .

Total recettes : 1 425 243,33 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2014 avec 15 voix.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une augmentation de 0,9% pour les taux d'imposition pour l'année 2014. Les nouveaux taux sont les suivants :

Taxe d'habitation : 12,12%

Foncier bâti : 26,44%

Foncier non bâti : 91,60%

Le total du produit attendu des trois taxes est de 593 520,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce pour, à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2014 de la commune par section :

Fonctionnement :

Dépenses : 1 223 611,26 € Recettes : 1 223 611,26 €

Investissement :

Dépenses : 201 632,07 € Recettes : 201 632,07 €

Total Dépenses : 1 425 243,33 €.

Total recettes : 1 425 243,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2014 avec 15 voix.

Je tiens à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages le 23 mars. Bien qu'il n'y ait eu qu'une liste, vous avez été nombreux à venir voter pour témoigner votre confiance à notre équipe, composée de dix conseillers sortants et cinq nouveaux.

Puis, le 30 mars, s'est tenue l'élection du maire. Pour la quatrième fois, le conseil municipal m'a fait l'honneur de me reconduire à ce poste.

Aujourd'hui, un seul objectif anime les femmes et les hommes qui composent le conseil municipal : travailler pour le bien de notre commune et de ses habitants, répondre le mieux possible aux besoins qui s'expriment. Forts de nos convictions et de notre engagement, nous serons guidés, comme par le passé, par le sens du service public et le respect de l'intérêt général.

Notre projet pour les six années à venir reste ambitieux, malgré les difficultés de toutes sortes, qu'elles soient d'ordre administratif, réglementaire ou financier : il faudra faire aussi bien, sinon mieux, avec moins de moyens.

Les dossiers sont nombreux avec notamment :

- Poursuivre l'organisation des nouveaux rythmes scolaires,
- Construire l'aire de lavage et de traitement des produits phytosanitaires,
- Poursuivre le renforcement des réseaux de distribution d'eau,
- Obtenir du Conseil Général que soit enfin réalisés les giratoires sur la RDN7,
- Suivre L'évolution de la carte intercommunale, etc...

D'autres projets seront mis à l'étude au cours de ce mandat, comme nous nous y sommes engagés dans notre programme.

Mais comme la tâche n'est pas facile, il faudra allier toutes les bonnes volontés pour y arriver. Mais nous savons pouvoir compter sur l'implication du plus grand nombre, que ce soit les membres du personnel communal, les enseignants, les bénévoles des différentes associations ou les habitants pour mettre en œuvre un projet responsable, réaliste, sans démagogie, mais ambitieux et volontaire.

Pour continuer à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

A l'approche des vacances, je souhaite que chacun puisse prendre le temps de se reposer, de participer aux diverses animations mises en place tout au long de l'été. Et que cette période soit pour tous l'occasion de refaire le plein d'énergie.

Jean-Raymond NIOLA.



La nouvelle crèche sort de terre.

Les travaux de la crèche de Pourcieux ont commencé. Cette structure située à proximité de l'espace culturel de la gare, devrait être opérationnelle à la fin de l'année. Le projet estimé à 550 000 € HT est financé par la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien qui a en charge la compétence «Petite Enfance».

La crèche de Pourcieux aura une capacité d'accueil de 12 enfants.

Compte tenu des fluctuations en matière d'horaires d'occupation, cette structure devrait satisfaire les besoins d'une vingtaine de familles.

Fonctionnement de la structure :

Afin d'assurer une meilleure gestion des structures d'accueil et des actions en faveur de la petite enfance sur son territoire, la Communauté de communes a lancé une délégation de service public. Le délégataire a été désigné en 2007.

Dès la mise en œuvre de la compétence par les responsables Petite Enfance de la Communauté, l'association, qui gérait déjà une structure existante sur Saint-Maximin, s'est proposée de rassembler les structures nouvelles et existantes autour d'un seul organisme gestionnaire pour répondre aux exigences d'harmonisation des missions à l'échelle communautaire. Il s'agit de l'Association «La Maison de l'Enfance» Pôle Enfance Jean DORIAN Chemin St Simon, Boulevard St Jean 83470 Saint Maximin.

Tél : 04.98.05.09.59 Fax : 04.94.59.96.48 e-mail : lamaisondelenfance@wanadoo.fr.

Relais d'Assistance Maternelles :

La démographie augmentant de façon considérable sur le territoire communautaire, les besoins de garde sont de plus en plus élevés. Pour coordonner la centaine d'assistantes maternelles agréées sur le secteur, la solution fut l'ouverture d'un Relais d'Assistance Maternelle, lieu de rencontre, d'information, d'animation, d'accompagnement professionnel et d'analyse des besoins autour de l'accueil des jeunes enfants.

Le RAM intervient à Saint-Maximin, Pourrières, Pourcieux, Plan d'Aups, Rougiers, Nans-les-pins et Bras. A Pourcieux une réunion hebdomadaire à lieu dans une salle mise à disposition par la commune.

Adresse : «LEI GARDARELLE» Chemin Saint Simon - Boulevard Saint Jean-83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME

Tél : 04.98.05.09.59 / 06.31.44.10.70 ramleigardarelle@orange.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE POURCIEUX

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
CLOQUELL	Patricia	Chemin des Tourres, BAT l'Aurélien	06.64.88.75.48
FERRIERES	Nicole	Les Tourres	04.94.59.32.12
MAUREL	Sandrine	3, rue St Esprit	04.94.04.71.15
MISKISAK	Chantal	741, chemin des Tourres	04.94.59.42.98
PIRAS	Séverine	Domaine de Patissoire	06.23.19.83.23
STORNI	Samantha	891, chemin des Tourres	06.82.67.72.64



Renforcement du réseau d'eau

Remplacement de la canalisation d'adduction de Vitalis.

La photographie ci contre date des années 60. Elle montre le forage de la société Péchiney à la recherche de minerai de bauxite. On ne trouva pas de minerai, mais la découverte d'une nappe phréatique importante permis la construction d'une station de pompage pour alimenter le village en eau qui en avait cruellement besoin.

Les canalisations vétustes et d'une section devenue trop faible (110 mm) devaient être renouvelées.

Ainsi, une campagne de rénovation en 3 phases a été planifiée et la première partie vient d'être terminée : la canalisation a été remplacée par un tuyau de 225mm, de la station de Vitalis jusqu'au pont de l'autoroute.



Une deuxième phase est prévue pour le début de l'année prochaine. Elle concernera la partie située entre le pont de l'autoroute et l'ancienne gare.

Comme le montre la photo de gauche les travaux ont nécessité l'emploi d'une puissante trancheuse car certaines zones traversées présentaient des affleurements de grès de plusieurs mètres d'épaisseur.

Parallèlement à ces travaux, la Société du Canal de Provence a acquis une partie du site de la station de pompage de Vitalis pour édifier une nouvelle station de potabilisation et de distribution de l'eau.



Travaux sur réseau d'assainissement

Cet été des travaux d'urgence concernant les eaux usées seront entrepris sur le chemin d'Ollières au niveau du Parc du château. En effet une canalisation des eaux usées s'est rompue dans le pluvial et doit être impérativement réparée.

Nous vous prions d'être compréhensifs pour les éventuelles perturbations causées au mois de juillet dans ce secteur.

Appel au civisme



La Commune de POURCIEUX est équipée de 16 points d'apport volontaires pour les déchets ménagers (ordures ménagères), qui doivent être obligatoirement placés dans des sacs poubelle de bonne qualité et bien fermés (30 litres maximum).

Les dépôts sauvages sont interdits, ils sont considérés comme un acte de délinquance qui constitue une infraction.

Ils nuisent au cadre de vie de tous et occasionnent un coût supplémentaire pour la collectivité et donc pour les contribuables.

Des colonnes enterrées destinées au tri sélectif sont également à votre disposition sur l'ensemble de la commune.

La propreté est l'affaire de tous. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre civisme.

Rythmes scolaires : bilan et perspectives.

Un comité de pilotage composé des élus, de l'Inspecteur de la circonscription, des enseignants, du personnel des affaires scolaires et des parents d'élèves, a été créé lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Ce comité s'est récemment réuni pour faire un bilan de l'année écoulée et préparer la prochaine rentrée.



Le bilan est apparu globalement positif tant du point de vue des parents que celui des élèves et enseignants, puisque environ 75% des enfants ont participé aux ateliers de manière régulière.

Pour la rentrée 2014, le temps des ateliers d'activités périscolaires sera dorénavant d'une heure et non plus de trois quart d'heure.

Les membres du comité de pilotage ont travaillé sur le futur planning afin qu'il corresponde au mieux aux besoins des enfants et à la qualité des animations.

Diverses activités : théâtre, sports, informatique, lecture, activités manuelles, etc... seront proposées aux enfants en fonction de leur âge.

Régie des tarifs scolaires

Au cours du dernier conseil municipal il a été décidé de baisser le tarif du centre aéré du mercredi après midi : soit 10€ pour un enfant avec un tarif dégressif d'un € par enfant supplémentaire.

La commune n'assurera plus d'activité le lundi, ce sont les enseignants qui auront les élèves en charge, dans le cadre des Aides Personnalisées Complémentaires (APC).

Les tarifs de l'accueil périscolaire restent inchangés.

Le tarif de la cantine est fixé à 3€70. Avec le nouveau prestataire, un repas bio sera assuré par semaine, de même que cinq animations avec repas à thème au cours de l'année.

Le tarif des TAP est fixé à 18€ pour l'année et par enfant.

Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai a été particulièrement émouvante avec la prestation des enfants de l'école devant le monument aux morts.



Mme GARCIA , Mme CHAPELLE et M. MELLIERE ont accompagné les élèves de leurs classes respectives de l'Hôtel de ville jusque sur la place de la Paix. Après les dépôts de gerbes, le discours du ministre des Anciens Combattant a été lu par un jeune élève. L'hymne national, avec ses trois couplets fut ensuite interprété avec beaucoup de justesse et d'allant par les enfants de l'école, dirigés par Mme CHAPELLE, qui anime une section chant, à l'école communale. Après le discours du maire, les nombreux participants, notamment les parents d'élèves, se sont rendus sur la place pour l'apéritif traditionnel.

Le matin les élus, comme il est de coutume, avaient préparé les sandwiches et autres anchoïades pour le traditionnel pique-nique du 8 mai. Un après midi convivial qui s'est fort bien déroulé avec des conditions météorologiques idéales.

Le facteur-guichetier : Un plus pour le village.

Il faut se féliciter que la Poste de POURCIEUX ait pu bénéficier d'une action régionale pilote dédiée aux petites communes rurales.

un facteur guichetier est à la dispositions des clients sur place, du lundi au samedi, de 8 heures 45 à 11 heures, pour toutes les opérations courantes : financières, téléphoniques, retraits , dépôts....

A 11 heures 30, le facteur remet sa casquette de distributeur de courrier et parcourt le centre-ville et les proches alentours.

Depuis le 14 avril c'est M. Eric BARAGLIA qui assure ce poste. Eric BARAGLIA n'est pas un inconnu, car il a assuré la distribution du courrier dans la commune pendant 10 ans.

Sa connaissance de la population, sa bonne humeur toujours égale et son professionnalisme (il a suivi un stage intensif avec succès pour ce nouveau poste), ne peuvent qu'être des éléments positifs pour le village.

Les premières statistiques montrent d'ailleurs, que la fréquentation du bureau a augmenté.

Nos félicitations pour la promotion de M. BARAGLIA à son poste de facteur-guichetier et nos encouragements pour sa mission au service de la population.



Le vide grenier du 1^{er} juin.



Le vide grenier organisé par le Comité des fêtes s'est ouvert par un petit matin paradoxalement frileux pour la saison.

Il est vrai que Liliane, Martine et Carmen, avaient tracé la veille les emplacements des différents stands, sous une pluie glaciale.

Une trentaine de courageux exposants ont tout de même déballé les objets dont ils voulaient se séparer. Bien leur en a pris, car la journée s'est déroulée sous les meilleurs auspices, avec un soleil éclatant et des chineurs venus nombreux.

Le Comité Communal Feux de Forêts recrute.

Au cours de l'assemblée générale du CCFF, le samedi 19 juin, l'accent a été porté sur le manque d'effectif à la veille d'entrer dans la saison chaude.

Si vous avez quelques heures disponibles, en semaine ou en week-end, la protection de la forêt vous semble importante : vous êtes la ou le bienvenu au CCFF de POURCIEUX !

Les bénévoles se préparent activement en amont grâce aux formations mises en place: théorie et entraînement sur le terrain, topographie, manipulation de matériels d'extinction, radio et conduite du camion 4x4 en colline.

Ainsi, grâce aux patrouilles régulières du C.C.F.F. et la sensibilisation du public, les dégâts diminuent d'années en années. Le C.C.F.F. recrute des bénévoles.

Contacts et renseignements : Gilles PAYAN
06 73 89 59 11





De répétitions en concerts, les chorales de Brue-Auriac, Salernes, Varages, Pourcieux, se retrouvent avec plaisir sous la direction et la guitare de Patrick Ayala. Le 16 mars à Vinon, ces «copains d'abord», ont participé à un évènement choral, «Mille coeurs pour un regard», organisé pour l'association «Rétina France» au profit de la Recherche Médicale en Ophtalmologie. Le 8 juin, les chants ont résonné à Brue-Auriac, et le 21 juin nous étions heureux de vous retrouver en l'église de Pourcieux. Pour clore cette «fête de la musique», une collation était offerte par la municipalité.

La fête au village

Voici les grandes lignes du programme de la fête:

La fête se déroulera du vendredi 11 au lundi 14 juillet inclus, toutes les animations sont gratuites à l'exception des repas, loto, et concours de boules.

- Vendredi 11 juillet à 20h00:
Concours de boules 2 en 2 équipes choisies, inscription à partir de 19h30 à la Salle des Fêtes, Participation : 5€ par équipe.

- Samedi 12 juillet :
21h00 : Retraite aux flambeaux départ de la Mairie.

22h00 : Soirée "neige" animée par Gilles DJ et ses danseuses. (au cours de cette soirée de nombreux cadeaux vous seront distribués).

- Dimanche 13 juillet :
17h30 : Grand LOTO
22h00 : Revue avec les danseuses suivie d'une animation avec DJ

- Lundi 14 juillet :
12h30 : Aioli monstre, préparé par le traiteur "la Comtesse".
Participation : Adulte : 18€ - Enfant moins de 12 ans : 10€.
20h00 : Lasagnes, préparées par la Boulangerie Rodriguez à Pourcieux.
Participation : Adulte : 12€ - Enfant moins de 12 ans : 8€.
Inscriptions : du 1er au 11 juillet 2013 : chez Muriel (supérette) 8, rue de l'Eglise, au Tabac 2, rue de l'Eglise, au foyer du mardi 8 au jeudi 10 juillet de 10h00 à 12h00.

VILLE DE POURCIEUX (Var)
Fête Locale de la St-Eloi
Célébrée les 1^{er}, 2 et 3 Aout 1959

SAMEDI 1^{er} AOUT
A 21 h. 30. **FEU DE JOIE** dans l'Avenue de la Gare
AUBADE à l'Hotel de Ville et **Farandole Provençale**
A 22 heures, dans une féerie de lumières
GRAND BAL GRATUIT
avec le réputé Orchestre Aixois
André FALBERT
et ses neuf Musiciens
A minuit, **Concours de Danses** pour les enfants

DIMANCHE 2 AOUT
A 10 heures, **Gd Concours de Boules à Pétanque**
par Equipes choisies de 3 Joueurs
30.000 fr. de Prix plus les mises
Une somme de 100 fr. par Equipe sera prélevée pour doter l'Equipe locale la plus élevée. — Finale en nocturne obligatoire.
A 11 h. 30, **Hommage au Monument des Héros locaux**
A 11 h. 30, sur la Place Centrale parée
Apéritif-Cœneel et Chants
par l'Orchestre Aixois **André Falbert**
A 15 h., **Jeux divers** sur la Place pour petits et grands
A 17 h. 30, **Concours de Quadrette**
2.000 fr. de Prix plus les mises : 100 fr. par équipe
A 18 heures, **Grand Bal Gratuit**
avec l'Ensemble André FALBERT d'Aix (Rythmes variés)
A 21 h. 30, **Farandole** enfilée dans toutes les rues
Reprise du Bal Gratuit dans l'école verte richement illuminée.
A minuit, **CONCOURS DE VALSES**
ET DE TANGOS

LUNDI 3 AOUT
A 10 heures, **Gd Concours de Boules à la Longue**
par Equipes choisies de 3 Joueurs - **15.000 fr.** de Prix plus les mises fixées à 300 fr. par Equipe
Finale en nocturne s'il y a lieu
A 10 h. 30, **Concours de Boules Mixte à Pétanque**
pour les moins de 14 ans (2 garçons, 1 fille)
2.000 fr. de Prix plus les mises
Concours de Boules Mixte à Pétanque pour les plus de 15 ans
3.000 fr. de Prix plus les mises
A 11 h., **Jeux divers** pour petits et grands sur la Place
A midi, **Concours de Chansonnettes et Déclamations**
A 15 heures
Manifestations Sportives sur le Circuit de "Vitalis"
(Voir Programme spécial)
A 17 heures, **CONCOURS DE BELOTE**
2.000 fr. de Prix plus les mises fixées à 100 fr. par équipe
A 18 h., **Grand Bal Gratuit et Chants**
par les 9 Musiciens d'André Falbert d'Aix
A 21 h. 30, **Farandole** offerte avec tour du Parc
GRAND BAL GRATUIT
avec les Rythmes variés d'André FALBERT
A minuit, **CONCOURS DE POLKAS ET CHARLESTONS**
Cotillons, Travestis seront admis et primés.

MARDI 4 AOUT
A 10 h., **CONCOURS DE BOULES A PETANQUE**
réservé aux Joueurs locaux
A midi, en plein air sur la Place Centrale
Aioli traditionnel et complet
ouvert à toutes les personnes qui le désirent
En soirée, **Bal au Pick-up - Jeux Divers**
Le Maire, B. BLANC. Le Président du Comité, M. ANDRÉ.

Demandez... **UN RUGBY** Dégustez...
La Boisson pour petits et grands

Fête à Pourcieux en 1959

Joies et peines (depuis la parution du dernier bulletin)

Ils ont vu le jour :

Bastien POLETTI né le 27/12/2013. Lilou et Séréna VAXELAIRE nées le 3/01/2014. Eden BOURQUIN né le 13/01/2014. Arthur MAGNIN né le 7/02/2014. Lilly-Rose PERIS née le 6/02/2014. Kenzo Paco SERVAIS né le 26/02/2014. Mylan OHANIAN né le 21/03/2014.

Ils se sont unis :

Jessica CORBIN et Moulay BADANI le 18/01/2014.

Ils nous ont quittés :

Jacques PARIS décédé le 25/01/2014. Léa AUBERT décédée le 27/01/2014.

Marc COLONNA décédé le 15/03/2014.